

Titre professionnel monteur(se) - dépanneur(se) en climatisation



Titre professionnel (TP de niveau 3)

Niveau de qualification : 3 - Savoirs couvrant des faits, principes, concepts généraux

Niveau CAP, BEP

[Code Certif Info N°82624]

Avertissement : cette fiche est en état archivé

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Le monteur-dépanneur en climatisation réalise l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements de climatisation réversible de types : monobloc, split system monopostes et multipostes.

Objectif

Le monteur-dépanneur en climatisation :

- réalise la maintenance corrective de niveaux 1 et 2
- détermine le type de défaillance et réalise l'action corrective à appliquer, soit palliative pour un dépannage provisoire soit curative pour une remise en état initial
- assure le montage, la préparation à la mise en service et la maintenance préventive des équipements de climatisation multipostes à débit variable de fluide frigorigène à deux et trois tubes, à fluide caloporteur et pompes à chaleur.

Le monteur-dépanneur en climatisation travaille seul sur le site client. Il est exposé aux risques liés au travail sur site : manutention, travail en hauteur, utilisation des postes à souder, intervention sur des équipements électriques, utilisation des fluides frigorigènes et d'appareils sous pression.

Pour des risques repérés, il fait appel à un aide ou il travaille en équipe.

Il peut assurer de façon exceptionnelle une astreinte.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), sinon du plan de prévention et des règles sur la protection de l'environnement concernant les fluides frigorigènes. Le monteur doit être formé à la directive des équipements sous pression (DESP) s'il doit braser des collecteurs ou des grosses tuyauteries qui nécessitent une qualification de brasseur, conformément à la norme NF EN 13133 et annexe B EN 14276-1.

Modules

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 01. Monter et mettre en service des équipements monopostes de climatisation

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 02. Monter des équipements multipostes de climatisation et préparer leur mise en service

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 03. Réaliser la maintenance préventive et corrective de niveau 2 des équipements de climatisation

Poursuite et débouchés

Débouchés

- Climaticien
- Dépanneur en installations de froid et climatisation
- Electricien frigoriste

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 5483

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/5483>

Certificateur

Ministère du travail

Valideur

Ministère du travail

Ce titre remplace

Titre professionnel monteur(euse)-dépanneur(euse) en climatisation
(<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-55456.html>)

Ce titre est remplacé par

Titre professionnel monteur dépanneur en climatisation
(<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-105315.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	2020

Domaine(s) de formation

22635 : Climatisation

24322 : Montage câblage électronique

Lien(s) vers les métiers (ROME)

I1306 : Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air

Groupes formation emploi (GFE)

D : Bâtiment : second oeuvre

H : Electricité, énergie

Domaine de spécialité (NSF)

227 : Montage d'installations de génie climatique, sanitaire et de chauffage

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Textes officiels

[Arrêté du 13/01/2014](#)

Publication : 12/02/2014

Descriptif : Arrêté du 13 janvier 2014 modifiant l'arrêté du 10 octobre 2007 modifié relatif au titre professionnel de monteur-dépanneur en climatisation.

Code NOR : ETSD1400914A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ETSD1400914A>

Modification : Oui

[Arrêté du 19/01/2019](#)

Publication : 25/01/2019

Descriptif : Arrêté du 19 janvier 2019 relatif au titre professionnel de monteur-dépanneur en climatisation

Code NOR : MTRD1901764A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MTRD1901764A>

Abrogation : Oui

Informations mises à jour le 28/07/2020 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-82624.html>